



**PRÉFET
DE LA MARNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires

Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT)

Un outil opérationnel pour
restaurer la qualité de l'eau et préserver la ressource pour la
Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Édito

Restaurer les masses d'eau et préserver la ressource, tant du point de vue qualitatif que quantitatif est un **défi à relever collectivement**, en particulier dans le contexte de changement climatique que nous connaissons.

Ce document synthétise les **pressions** qui s'exercent sur les **milieux aquatiques** et recense les **actions** de l'ensemble des acteurs du territoire engagés

pour le **retour au bon état** de ces masses d'eau.

Parmi ces acteurs, les **intercommunalités** jouent un rôle clef.

D'une part, elles agissent pour réduire voire supprimer les pressions qui s'exercent sur les eaux de surface et souterraines, et, d'autre part, elles engagent des actions, objet de ce PAOT, visant à reconquérir les milieux.

Je veux saluer ici cet engagement, essentiel pour répondre à ces enjeux et **remercier tous les acteurs** (EPCIs, gémapiens, syndicats de rivière, communes, Agence de l'Eau Seine-Normandie...) qui partagent et déclinent ce plan d'actions.

Henri PRÉVOST,
Préfet de la Marne

Origines du PAOT

DCE



1 Réglementation européenne, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) entre en vigueur en 2000. La DCE a pour objectif le retour au bon état des masses d'eau de surface et souterraines.

La DCE visait le retour au bon état des masses d'eau à l'horizon 2015, mais l'objectif n'est pas atteint. Le cycle 2022-2027 est le dernier pour l'atteindre.

SDAGE



Bassin Seine Normandie

2 Pour répondre à la DCE, les objectifs assignés aux masses d'eau (petits bassins versants) et leurs échéances sont définis dans des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Ces plans de gestion sont établis à l'échelle des grands bassins.

Le département de la Marne est inclus entièrement dans le bassin Seine-Normandie.

PdM



3 Les Programmes de Mesures (PdM), qui découlent des SDAGE, donnent les grandes orientations en matière d'actions à réaliser à l'échelle des unités hydrographiques. Ils sont validés par le Préfet de bassin pour une durée de six ans.

Le département de la Marne est soumis au PdM du bassin Seine-Normandie.

PAOT



4 Le PdM est décliné en actions concrètes dans le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT). Le PAOT est élaboré par les services de la MISEN après concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (EPCIs, gémapiens...).

Dans la Marne, le PAOT 2022-2027 a été approuvé le 29 novembre 2022.

État des masses d'eau de surface et pressions associées

Pour être en bon état, une masse d'eau de surface doit être à la fois en bon état écologique et en bon état chimique.

Bon état écologique : biologie (organismes aquatiques) et physico-chimie (PH, oxygène, salinité...) satisfaisantes.

Bon état chimique : concentration inférieure aux seuils de certains métaux, hydrocarbures, solvants...

État écologique

8 en bon état

13 en état moyen

2 en état médiocre

3 en État inconnu

État chimique

3 en bon état

20 en mauvais état

3 en État inconnu

État global

Aucune en bon état

Pressions



Hydromorphologie



Micropolluants



Macro-polluants



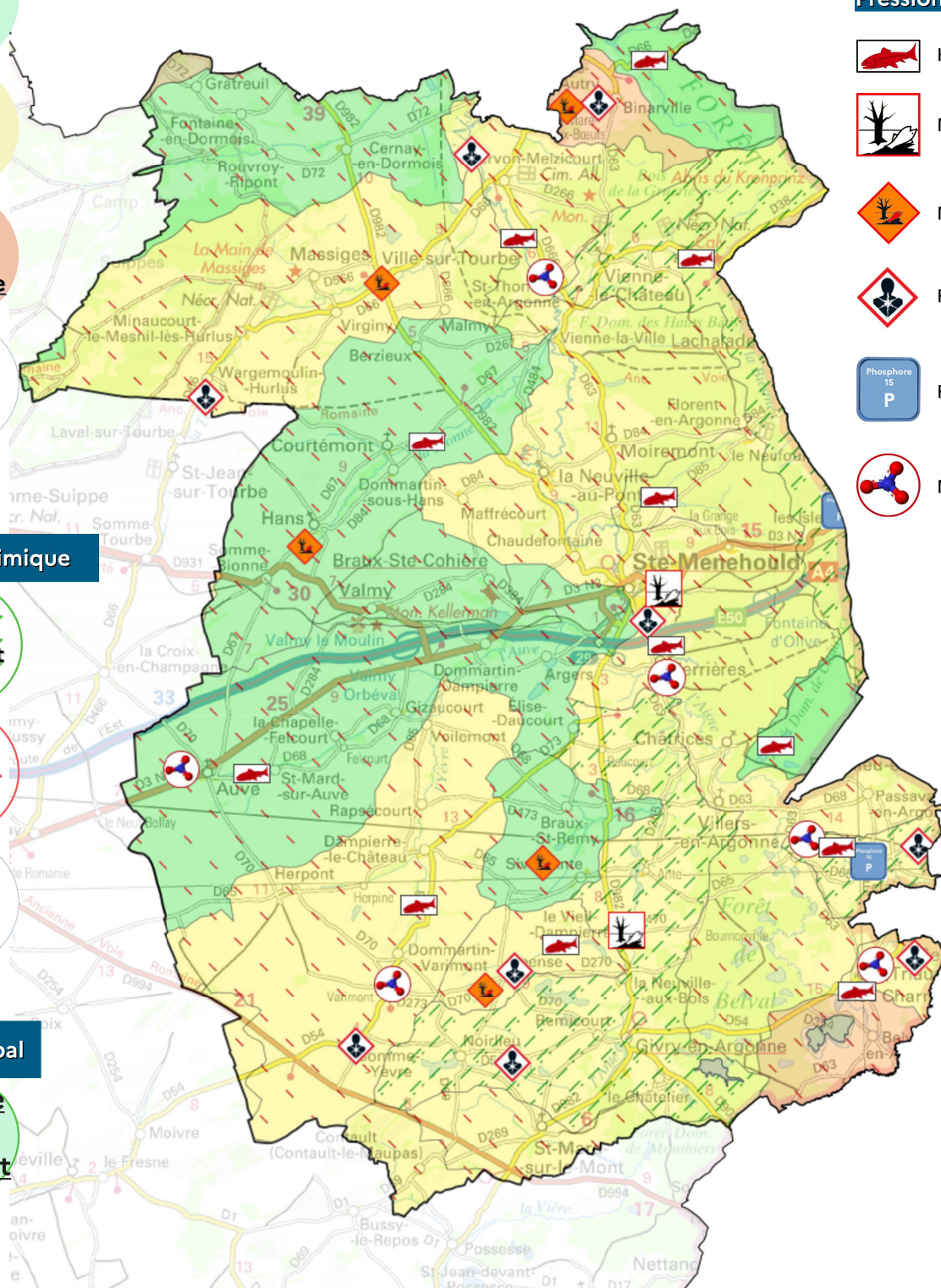
Phytosanitaires



Phosphores



Nitrates



Actions sur les masses d'eau de surface

Les actions mises en œuvre ont pour principal objectif le retour au bon état des masses d'eau. Elles recouvrent une multitude de domaines, de la lutte contre l'érosion des sols à la restauration de la continuité écologique en passant par l'assainissement.

36 actions, ventilées comme suit :



Nouvelle STEU¹
> 2000 E.H.².



Nouveaux réseaux
> 2000 E.H.



STEU < 2000 E.H.



Réseaux assainissement
< 2000 E.H.



Mise en conformité d'une
station de traitement des
eaux usées



Restauration des
milieux aquatiques



Restauration de la
continuité écologique



Étude globale sur les
milieux aquatiques

1 : Station de traitement des eaux usées
2 : Équivalent Habitant

État des masses d'eau souterraines et pressions associées

Pour être en bon état, une masse d'eau souterraine doit être à la fois en bon état chimique et en bon état quantitatif.

Bon état chimique : concentration inférieure aux seuils de certains métaux, hydrocarbures, solvants...

Bon état quantitatif : volumes prélevés ne dépassant pas la capacité de renouvellement et préservant l'alimentation en eau des écosystèmes de surface.

La totalité du département de la Marne est classé en zone vulnérable Nitrates et 22 captages sont concernés par le pré-contentieux européen sur les Nitrates.

État chimique

1 en bon état

2 en état médiocre

Pressions



Phytosanitaires



Nitrates

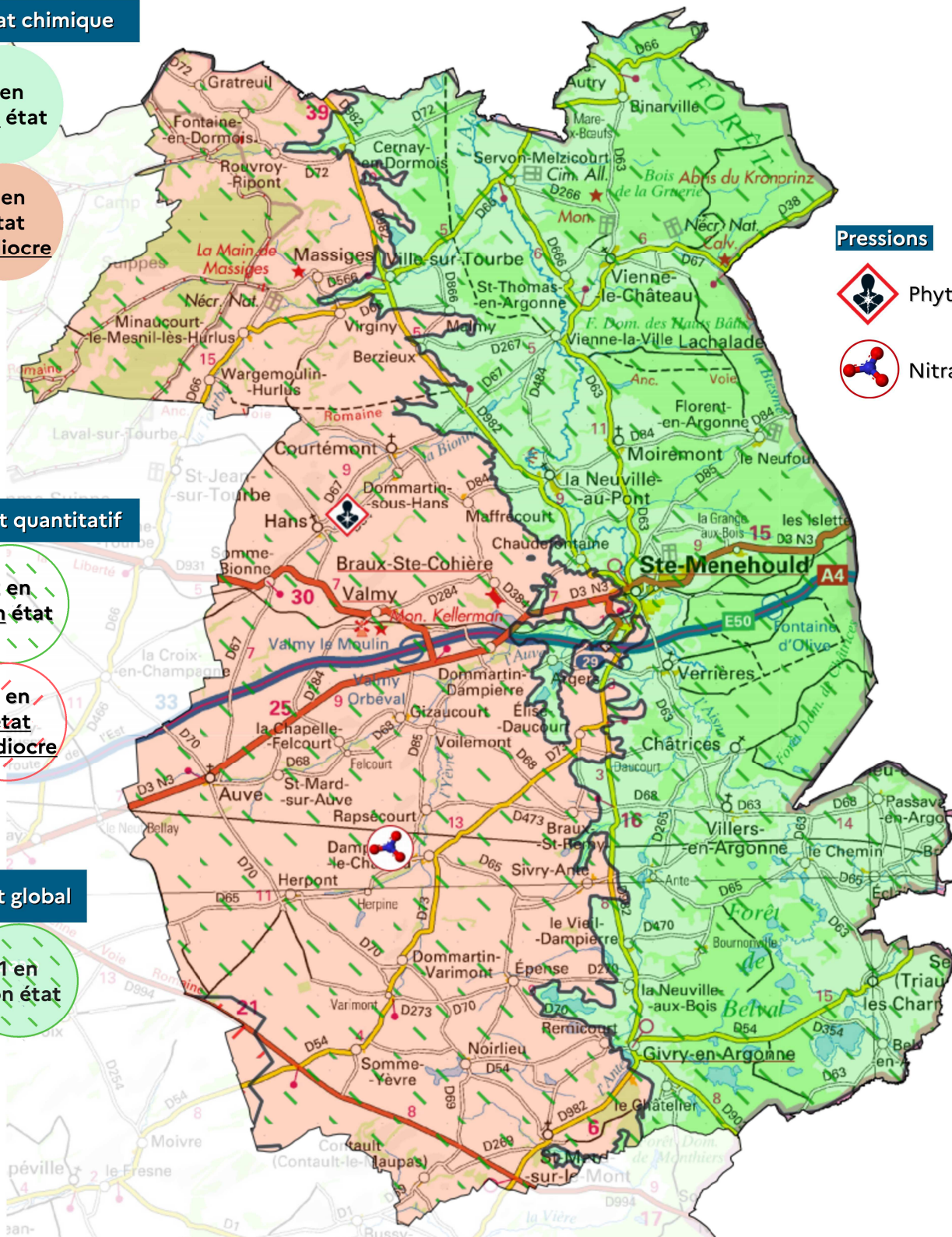
État quantitatif

2 en bon état

1 en état médiocre


État global

1 en bon état

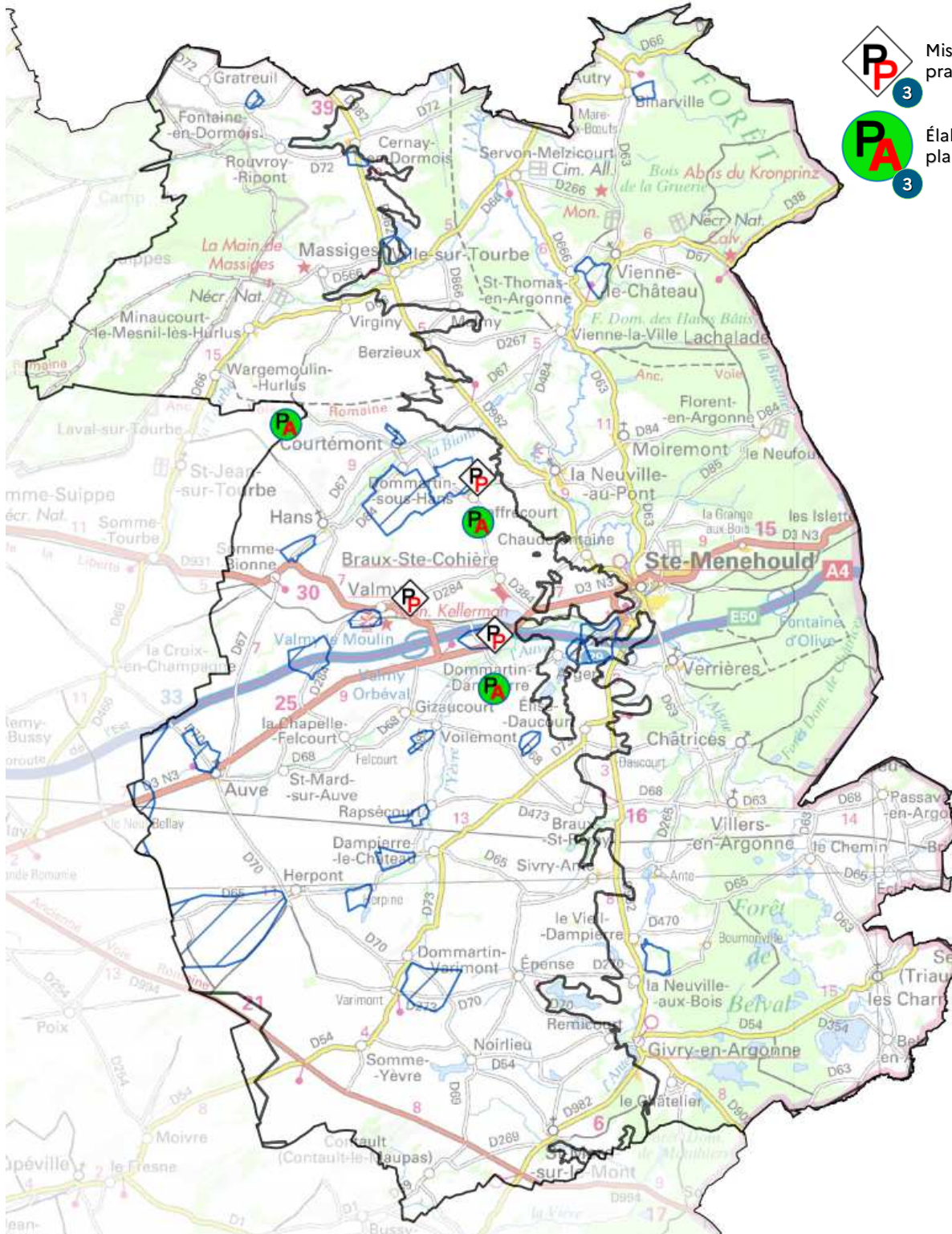




Actions sur les masses d'eau souterraines

Les pressions exercées sur les masses d'eau souterraines du département de la Marne sont multiples. Pour y faire face, des actions en lien notamment avec les aires d'alimentations de captages et leurs captages prioritaires ou sensibles associés sont mises en œuvre. Ces actions sont cartographiées ci-après et réparties selon les masses d'eau auxquelles elles sont rattachées.

 Aires d'Alimentation de Captage

6 actions, ventilées comme suit :



-  Mise en œuvre de pratiques pérennes
-  Élaboration d'un plan d'actions AAC¹

1 : Aires d'alimentation de captage

Tableau récapitulatif des actions sur les masses d'eau de surface recensées sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

NOM_M_EAU	ACTION	PILOTE	MAITRE_OUV	AVANCEMENT
L'Aisne de sa source au confluent du Coubreuil (inclus)	Étude de conception d'un plan d'aménagement d'hydraulique douce et d'adaptation des pratiques agronomiques sur la masse d'eau de l'Aisne de sa source à sa confluence avec le Coubreuil prévu en 2025. Travaux programmés pour 2026-2027	AESN	SMAVAS	
	Un ouvrage (ancien moulin des Charmontois (ROE 60)) à traiter avec étude et travaux RCE programmés en 2025-2026	DDT	SMAVAS	
	Travaux RCE à les Charmontois (ROE 71357)	DDT	SMAVAS	
	Travaux RCE à les Charmontois (ROE 11194)	DDT	SMAVAS	
L'Aisne du confluent du Coubreuil (exclu) au confluent de la Biesme (exclus)	Travaux RCE à Sivry-Ante (ROE 2784, barrage)	DDT	SMAVAS	
	Travaux RCE à Villers-en-Argonne (ROE 71358, vanne de décharge moulin)	DDT	SMAVAS	
	Travaux RCE à Villers en Argonne (ROE 63)	DDT	SMAVAS	
	Travaux RCE programmés sur l'ouvrage ROE 47 (vannage de Sainte-Ménéhould)	DDT	SMAVAS	
	Travaux RCE programmés sur l'ouvrage ROE 48 (vannage de Sainte-Ménéhould)	DDT	SMAVAS	
	Travaux RCE seuil résiduel ancien moulin de Verrières en ruine (ROE 17) en 2024	DDT	SMAVAS	
	Travaux RCE à Sainte-Ménéhould (ROE 111772)	DDT	SMAVAS	
	Travaux RCE à Châttrices (ROE 64)	DDT	SMAVAS	
	Étude et travaux sur annexes hydrauliques et zones humides	AESN	SMAVAS	
	Travaux de mise en conformité de la STEU de la Grange aux Bois à la suite de l'étude diagnostic	DDT	CC de l'Argonne Champenoise	initié
	Travaux de réhabilitation des réseaux de Sainte-Ménéhould	DDT		engagé
	Travaux de mise en conformité de la STEU de Chaudefontaine à la suite de l'étude diagnostic	DDT		initié
	Travaux de mise en conformité des réseaux de Chaudefontaine à la suite de l'étude diagnostic	DDT		initié
Travaux de mise en conformité de la STEU de La Neuville au pont à la suite de l'étude diagnostic	DDT		prévisionnel	
Travaux de mise en conformité des réseaux de La Neuville au pont à la suite de l'étude diagnostic	DDT		prévisionnel	
L'Ante de sa source au confluent de l'Aisne (exclu)	Travaux de mise en conformité des réseaux de Givry-en-Argonne à la suite de l'étude diagnostic	DDT		initié
	Travaux de mise en conformité de la STEU de Givry-en-Argonne à la suite de l'étude diagnostic	DDT		initié
	Étude diagnostic de restauration hydromorphologique et RCE de l'Ante	AESN	SMAVAS	
	Travaux de restauration de la continuité écologique (RCE) réalisés entre 2020 et 2022	DDT	SMAVAS	terminé
	Travaux de renaturation de cours d'eau	AESN	SMAVAS	
L'Yevre	Travaux de renaturation de cours d'eau	AESN	SMAVAS	
La Biesme de sa source au confluent de l'Aisne (exclus)	Étude de projet de remeandrage de la Biesme sur 6 km	AESN	SMAVAS	
	Travaux RCE programmés sur l'ensemble de la masse d'eau (25 ouvrages, ROE 54262 à Dampierre-le-Château pour le département de la Marne)	DDT	SMAVAS	
	Travaux de réhabilitation des réseaux de Vienne le Château	DDT	CC de l'Argonne Champenoise	engagé
	Reconstruction de la STEU de Vienne le Château	DDT		engagé
La Bionne	Travaux de renaturation de cours d'eau	AESN	SMAVAS	
Ruisseau de Bord	Travaux de renaturation de cours d'eau	AESN	SMAVAS	
Ruisseau de Braux	Travaux de mise en conformité du système d'assainissement de Braux-Saint-Rémy	DDT	CC de l'Argonne Champenoise	prévisionnel
Ruisseau du Sougniat	Travaux de renaturation de cours d'eau	AESN	SMAVAS	
	Travaux de mise en conformité de la STEU de Florent en Argonne à la suite de l'étude diagnostic	DDT	CC de l'Argonne Champenoise	initié
	Travaux de mise en conformité des réseaux de Florent en Argonne à la suite de l'étude diagnostic	DDT		initié
La Tourbe	Étude et Travaux RCE sur la rivière Tourbe (7 ouvrages) programmés entre 2024 et 2026 (action supplémentaire GEMA)	AESN	SMAVAS	

Tableau récapitulatif des actions sur les masses d'eau souterraines recensées sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

NOM_ME	ACTION	PILOTE	MAITRE_OUV	AVANCEMENT
CRAIE DE CHAMPAGNE NORD	051_Mettre en place des pratiques pérennes_BSS000LXNX	AESN	CC Argonne Champenoise	
CRAIE DE CHAMPAGNE NORD	051_Mettre en place des pratiques pérennes_BSS000LXNF	AESN	CC Argonne Champenoise	
CRAIE DE CHAMPAGNE NORD	051_Mettre en place des pratiques pérennes_BSS000LXKU	AESN	CC Argonne Champenoise	
CRAIE DE CHAMPAGNE NORD	051_Elaboration plan d'action AAC_BSS000LXNX	AESN	CC Argonne Champenoise	
CRAIE DE CHAMPAGNE NORD	051_Elaboration plan d'action AAC_BSS000LXNF	AESN	CC Argonne Champenoise	

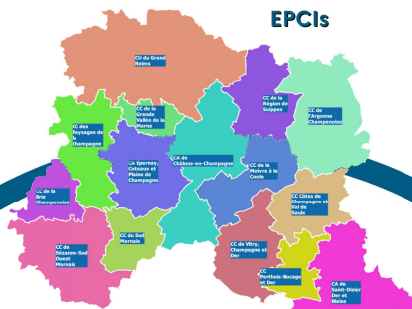


**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

EPCI's



Gémapiens*



Communes



**Retrouver le bon état
des masses d'eau :
L'objectif commun des
acteurs du territoire**

Services de l'État

**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence de l'eau

**eau
seine
NORMANDIE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

* acteurs qui assurent la compétence de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations

Préfecture de la Marne

17-19 rue Carnot
51000 Châlons-en-Champagne

**Direction départementale des territoires
de la Marne**

40 boulevard Anatole France
51022 Châlons-en-Champagne Cedex

Directeur de publication :

Sylvestre DELCAMBRE

Mise en page :

Marie GAELLE, en lien avec la DDT 52

Conception technique, rédaction :

DDT51/SE/Philippe BIERMANN

Crédit photos :

- SMAVAS ;
- SIABAVES.

Un contact à votre écoute :

Philippe BIERMANN (03 26 70 81 78)
ddt-se-pe@marne.gouv.fr

Actions (avant-après) réalisées dans le département de la Marne.



Restauration
de la continuité
écologique à
Somme-Yèvre



Reméandrage,
renaturation
à Jonchery-
sur-Vesle

Des outils pour aller plus loin : [Data_Grand_Est_Tableau_Outil_visualisation](#) / [Outil_cartographique_actions_PAOTs_Grand_Est](#)